

CERTIFICATION EN AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE (AFD)

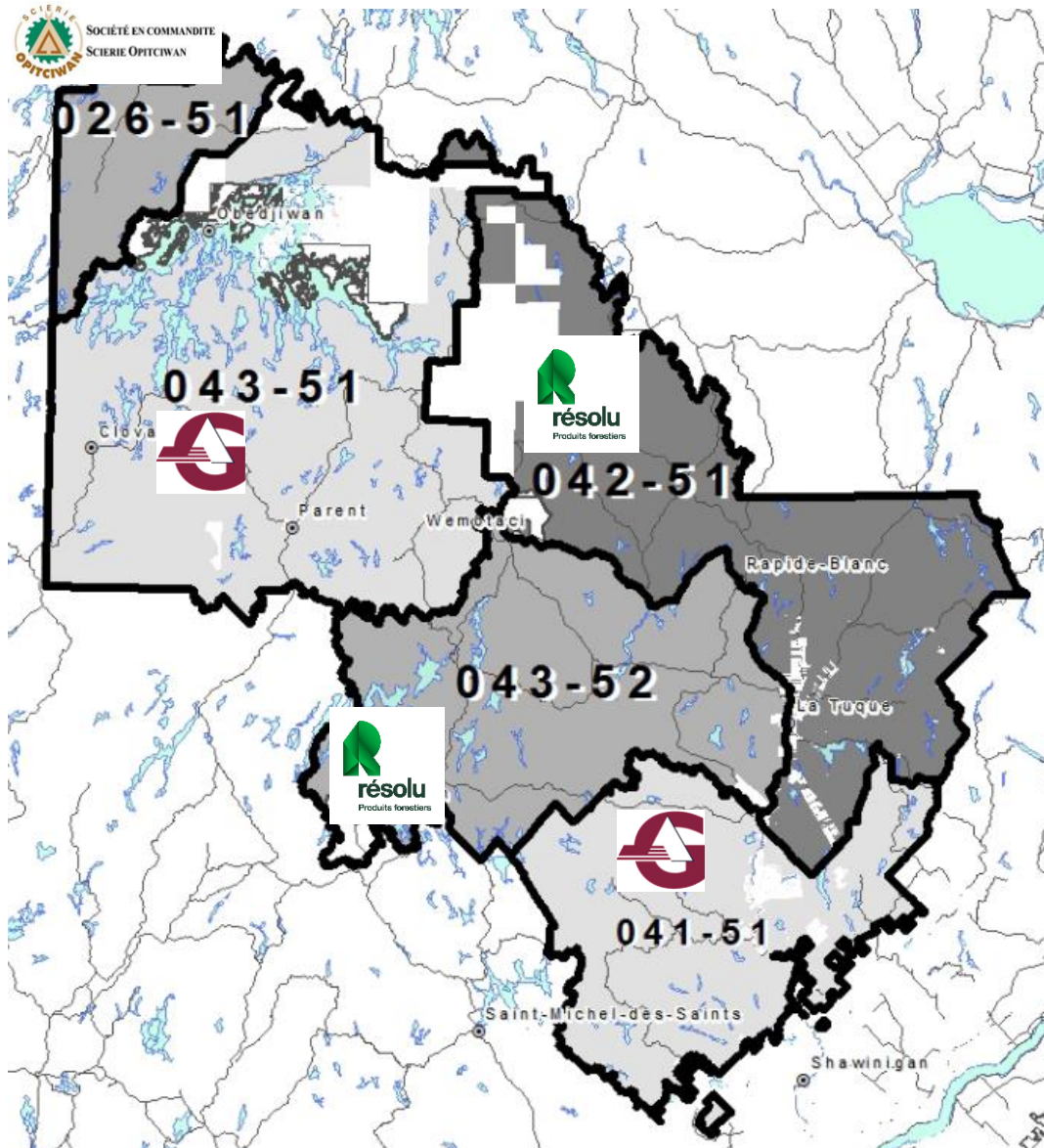
Les Normes d'AFD SFI & FSC



Présentation conjointe :
Produits forestiers Résolu & Rémabec

Avril 2017

LES TERRITOIRES CERTIFIÉS EN MAURICIE



2 TFD
(Territoire Forestier Délimité)

2 Mandataires de Certification en Mauricie

Produits Forestiers Résolu (FSC & SFI)
UAF 042-51 & 043-52

Groupe Remabec (FSC)
UAF 043-51 & 041-51

Scieries Opitciwan (FSC)
026-51

Les partenaires dans la démarche d'AFD

- Groupe Rémabec

- Arbec, Usine Parent inc.
- Arbec, Usine St-Rock inc.
- Boiserie Savco inc.
- Industrie John Lewis Ltée.
- Produits forestiers Arbec inc.



- Produits forestiers Résolu Canada inc.

- Produits forestiers Mauricie s.e.c.

- Compagnie Rocktenn du Canada inc.

- Domtar inc.

- Adélar Goyette et fils Ltée.

- Poteaux Sélect inc.

- Services forestiers Atikamekw Aski s.e.n.c

- Scierie Dion et Fils inc.



Pourquoi la certification?

- ▶ Est reconnue à l'échelle internationale;
- ▶ Favorise la compétitivité sur le marché;
- ▶ Aide à ouvrir les portes du marché croissant des produits «verts»;
- ▶ Améliore la perception publique des pratiques forestières;

De plus en plus de clients exigent maintenant que les produits qu'ils achètent proviennent d'un aménagement forestier durable;

Comment ?

- ▶ La certification est un processus volontaire encadré par des exigences bien définies et gérées dans le cadre de la norme ISO 14 001.

- ▶ Ce processus est vérifié régulièrement par des organismes accrédités (experts indépendants).

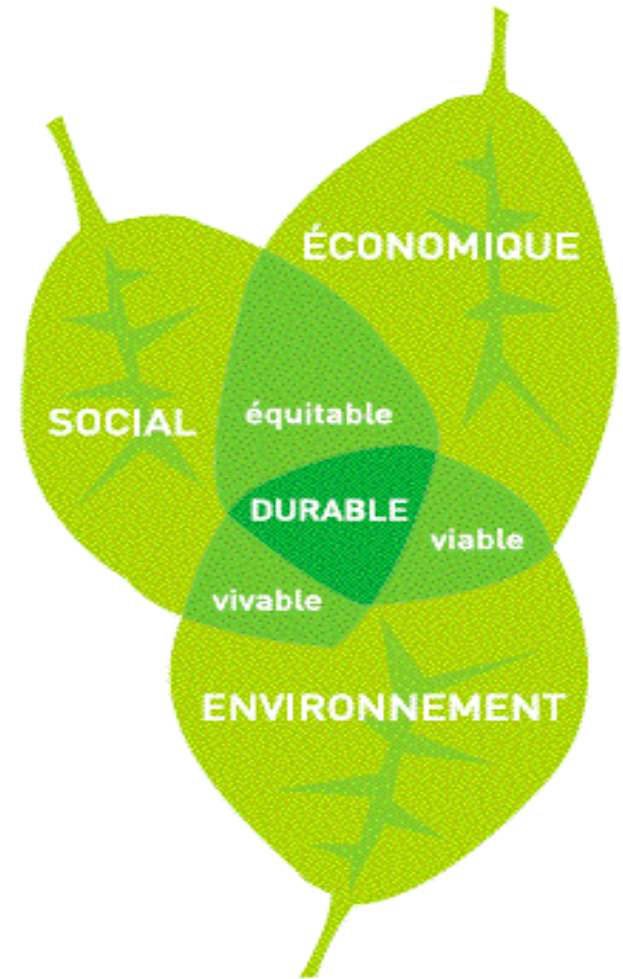
- ▶ Ces vérifications (audit) permettent de :
 - Préciser les critères et indicateurs;
 - Valider leur conformité aux exigences;
 - Assurer la transparence des compagnies face à leurs clients.

L'aménagement forestier durable

C'est la recherche de l'équilibre entre les trois aspects suivants:

SFI Sustainable Forestry Initiative

FSC Forest Stewardship council



Le point de départ :

L'ENGAGEMENT !

**POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
CORPORATIVE**

Politique environnementale & d'aménagement durable

- ▶ **R**espect / **C**onformité des lois et règlements applicables dans le cadre de nos activités ;
- ▶ **A**mélioration continue
(formation, sensibilisation, soutien);
- ▶ **P**révention de la **P**ollution .

Les normes SFI & FSC

C'est un ensemble de **Principes**, d'**Objectifs** ou de **Critères** d'aménagement forestier.

C'est également des outils:



Indicateurs de
GESTION FORESTIÈRE

Mesures de
PERFORMANCE



Les principes de la certification AFD

SFI

1. Foresterie durable
2. Productivité et santé des forêts
3. Protection des ressources hydriques
4. Protection de la biodiversité
5. Gestion de la qualité visuelle et des possibilités récréatives
6. Protection des sites d'intérêt particulier
7. Pratiques responsables d'approvisionnement en fibre
8. Évitement des sources controversées, y compris l'exploitation forestière illégale
9. Conformité aux lois
10. Recherche
11. Formation et éducation
12. Participation du public
13. Transparence
14. Amélioration continue

FSC (Norme Boréale)

1. Respect des lois et des principes du FSC
2. Tenure, Droits d'usage et responsabilités
3. Droits des peuples autochtones
4. Relations avec les collectivités et droits des travailleurs forestiers
5. Bénéfices de la forêt
6. Impacts sur l'environnement
7. Plan d'aménagement
8. Suivi et Évaluation
9. Forêts de Haute Valeur pour la Conservation (FHVC)
10. Plantation

La certification, c'est l'affaire de tous!



Camp & garage - Planification forestière

Mesurage et transport - Opérations forestières

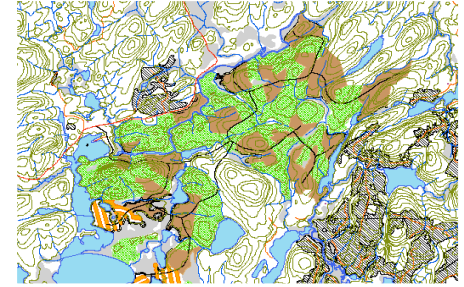
Réparation & entretien - Travaux sylvicoles



Planification de la gestion forestière

Élargir les pratiques de foresterie durable en employant la meilleure information scientifique disponible pour assurer des niveaux de récolte à long terme. Planification forestière intégrée .

Productivité des forêts



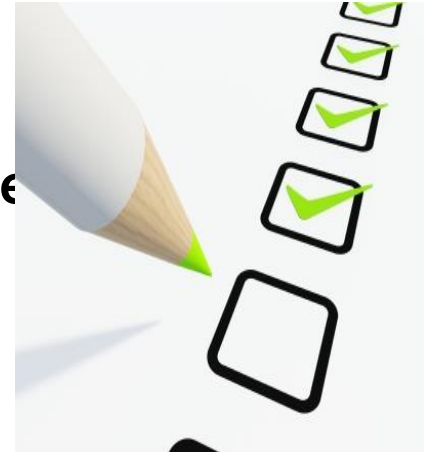
Assurer la productivité,
le stockage de carbone et la
conservation à long terme des
ressources forestières par:

- ✓ Reboisement
- ✓ Conservation des sols
- ✓ Protection contre le feu
- ✓ Protection contre les insectes et les maladies etc.



Respecter la planification forestière adaptée aux enjeux

- Une planification qui tient compte de la faune
- Une planification qui tient compte des sols
- Une planification qui tient compte de l'eau
 - Bandes de protection riveraine
 - Traverses de cours d'eau conformes au règlement - 0 sédimentation
- Une planification qui tient compte de la **biodiversité**
 - Habitats essentiels et écosystèmes rares
- Une planification qui tient compte des **usages**
 - Affectations récréatives, historiques et culturelles
 - Harmonisation des usages et information



Note: Il est important de respecter la planification forestière et de signaler les écarts si la réalité terrain est différente.

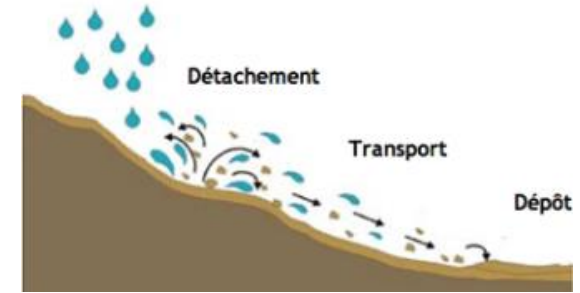
Protection et maintien des ressources hydriques

Protéger la qualité de l'eau des rivières, des lacs et des autres éléments hydrographiques.



Construction de chemins

- Limiter les sources d'érosion pour les cours d'eau
 - Appliquer les exigences du RNI à cet effet (ponceau, fossé, gravière...)



- Respecter les codes de rubannage

- Informez vous auprès de votre superviseur des zones de protection dans votre secteur de travail

- Circulation et stationnement de machinerie interdite dans une bande de 20 mètres d'un cours d'eau
- Lavage de la machinerie à 60 mètres d'un cours d'eau



Conservation de la biodiversité y compris les forêts à valeur de conservation exceptionnelle



Gérer la qualité et la répartition des habitats fauniques et contribuer à la conservation de la biodiversité en élaborant et en appliquant à l'échelle des peuplements et des paysages des mesures favorisant la diversité d'habitats et de stades de succession ainsi que la conservation des plantes et animaux forestiers, y compris les espèces aquatiques.



Photo Rita Leist

Les écosystèmes forestiers exceptionnels

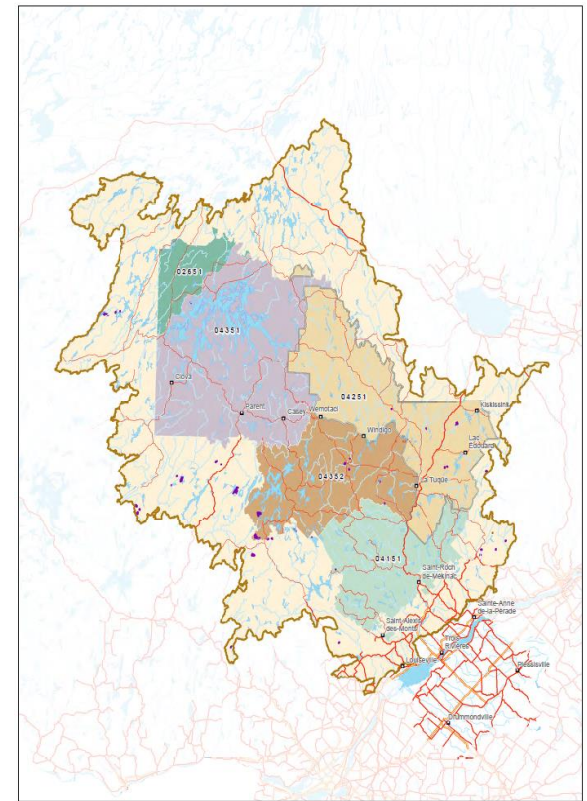
Cette appellation réfère à trois catégories d'écosystèmes forestiers :

- les forêts rares;
- les forêts anciennes;
- les forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables

Les EFE en Mauricie sont majoritairement des forêts anciennes (16)

Deux forêts rares sont également présentes:

La Forêt rare du Lac-Pénobscot, une des rares érablières à sucre présente en forêt boréale et la Forêt rare du lac Boulé, une pinède rouge.



Forêt rare: pinède rouge



Réserve écologique du Bog-à-Lanières



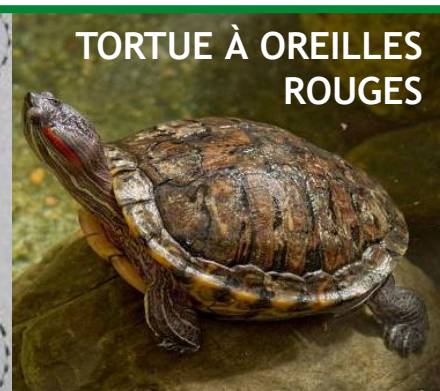
Réserve écologique Judith-De-Brésoles
(Présence d'une érablière sucrière à bouleau jaune, rare dans le domaine de la sapinière à bouleau jaune)

Les espèces exotiques envahissantes

Les espèces envahissantes sont des plantes, des animaux ou même des micro-organismes qui ne sont pas indigènes à un écosystème et dont l'introduction cause ou est susceptible de causer des torts économiques, sociaux ou environnementaux

Les moyens les plus efficaces pour lutter contre celles-ci sont:

- La sensibilisation
- La surveillance
- La prévention de nouvelles introductions
- L'élimination des nouvelles occurrences



Gestion de la qualité visuelle et bienfaits récréatifs

Gérer l'impact visuel des opérations forestières et offrir des possibilités récréatives au public.



Protection des sites d'intérêt particulier

Gérer les terres écologiquement, géologiquement ou culturellement importantes d'une manière qui tient compte de leurs qualités particulières.

Sites d'importance culturelle ou historique

Sites de sépulture autochtones



Attention: Si vous trouvez sur le terrain des éléments qui pourraient ressembler à des valeurs autochtones: **Arrêtez immédiatement** les opérations et **avisez** le superviseur.

Utilisation rationnelle des ressources forestières

Promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources forestières.

Éviter la perte de matière ligneuse



Mise en Andains d'Aires d'Ébranchage (MAAE)



Hauteur de souche



Retour de branches sur le parterre de coupe

Sensibilisation des propriétaires forestiers (SFI)

Élargir la pratique de la foresterie durable par les propriétaires forestiers par l'entremise des programmes d'approvisionnement en fibre.



Recours aux services de travailleurs forestiers et de professionnels qualifiés (SFI)... mais également pour nos travailleurs et entrepreneurs / sous-traitants

Élargir la pratique de la foresterie durable en encourageant les propriétaires forestiers à recourir aux services de professionnels en matière de gestion forestière et d'exploitation forestière.



Conformité aux saines pratiques de gestion

Exigences minimales de formation des travailleurs forestiers selon la norme SFI 2015-2019

OPTION 1

Possède une expertise en récolte de bois acquise par la réussite d'un programme d'études professionnelles (ou un équivalent)

ET

Au cours des 2 dernières années, a suivi une formation qui répond au contenu minimum exigé par la Norme SFI

OPTION 2

Possède acquis une expérience pratique pertinente d'une saison d'opération, et

ET

Au cours des 2 dernières années, a suivi une formation qui répond au contenu minimum exigé par la Norme SFI

Conformité aux lois et règlements

Se conformer aux lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux applicables ainsi qu'aux accords internationaux et les ententes d'harmonisation.

Exemples :

Loi sur la qualité de l'environnement

Loi sur l'Aménagement durable du territoire forestier

Règlements municipaux

Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune

Loi sur les espèces menacées ou vulnérables

Loi sur les produits pétroliers

Les normes du travail

Les chartes des droits et libertés

Loi sur la santé et la sécurité au travail

↳ Au Québec, tous les travailleurs sont indemnisés en cas d'accidents de travail par la CSST.

Respect des droits des travailleurs forestiers

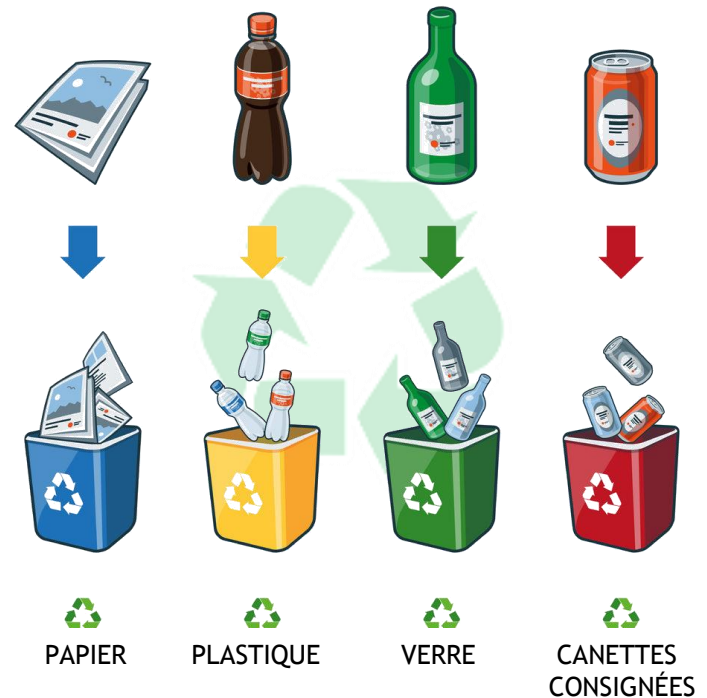
Respect des droits des peuples autochtones

Lois et règlements (exemple)

Récupérer les déversements et
aviser le MDDELCC



Ramasser / Recycler ses déchets/
En disposer adéquatement



1) FORMATION
SENSIBILISATION
des TRAVAILLEURS

Contenu de formation
Registre de présence

2) INSPECTIONS SST
et ENVIRONNEMENT

Réservoirs pétroliers
Camion de service
Cadenassage
Trousse de déversement
Nécessaires
de premiers soins

À NE PAS OUBLIER !!!

3) VÉRIFICATION
de la CONFORMITÉ

Observations
quotidiennes
Audits

4) DOCUMENTER les
NON-CONFORMITÉS/
ÉCARTS

Contenu minimal trousse de déversement

- Boudins absorbants et/ou Sphag Sorb
- Colmatant granulaire ou bâton époxy
- Minimum de 10 feuilles absorbantes
- Une paire de gants en caoutchouc
- Contenants étanches(sacs)



Extincteur

Maintenance **annuelle** : Tout extincteur portatif âgé de plus d'un an doit avoir eu une maintenance annuelle par une firme spécialisée au cours des douze derniers mois

Réservoir

Tous les réservoirs mobiles dont la capacité est supérieure à 450 litres doivent être inspectés par un établissement reconnu par Transports Canada (TC) à intervalle régulier (5 ans)

LES ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS		CLAUDE PEDNEAULT INC. 25-298	
06	-04	V	VISUEL EXTERNE
06	-04	I	VISUEL INTERNE
06	-04	P	PRESSION
06	-04	K	ÉTANCHÉITÉ

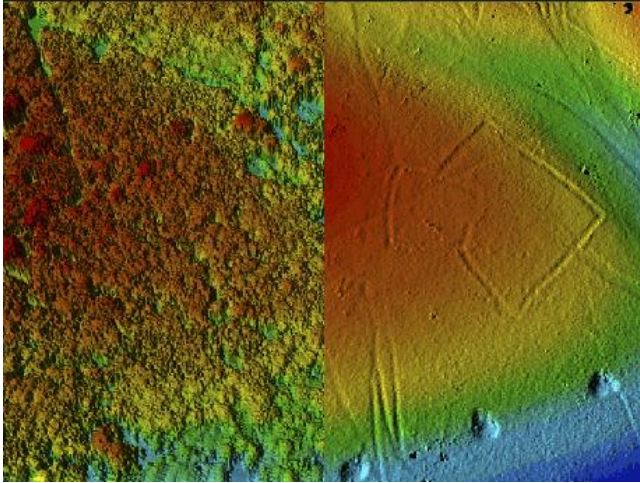
Annuel

Au 5 ans

Au 5 ans

Annuel

Nouvelles technologies



Dans le budget 2016, le gouvernement du Québec fera l'acquisition de données forestières LIDAR.

LIDAR est une technique d'imagerie sophistiquée utilisant le laser et permettant d'évaluer avec précision le relief, et ce, malgré la présence d'arbre.

Ainsi, une meilleure connaissance du relief du terrain permet de mieux évaluer l'emplacement des futurs chemins forestiers à aménager.

- Économie d'argent \$\$\$
- Meilleure planification forestière

Participation du public à la pratique de la foresterie durable

Élargir la pratique de la foresterie durable en encourageant le public, les collectivités locales et le milieu forestier à participer à l'engagement envers la foresterie durable. Identification des enjeux.

*Tables Gestion Intégrée
des ressources et du
territoire (TGIRT)*



Comités de suivi

Responsabilités de gestion sur les terres publiques

Promouvoir et mettre en œuvre l'aménagement forestier durable sur les terres publiques.

Ex.: Activités de consultation publiques et autochtones, d'harmonisation, de participation

Harmonisation et information

- ▶ Respect des ententes d'harmonisation
 - Carte et tableau d'entente
 - Bilan de réalisation et mesure de satisfaction

- ▶ Calendrier d'activités adapté et diffusé
 - Communication en début de saison
 - Mise à jour régulière
 - Communication de l'avancement des travaux (cut over)

- ▶ Relations sur le terrain
 - Contacts personnalisés avec intervenants concernés
 - Information sur les travaux et la période d'activité
 - Demande externe / Requête du public
 - Description et suivi des demandes
 - Processus de traitement des plaintes

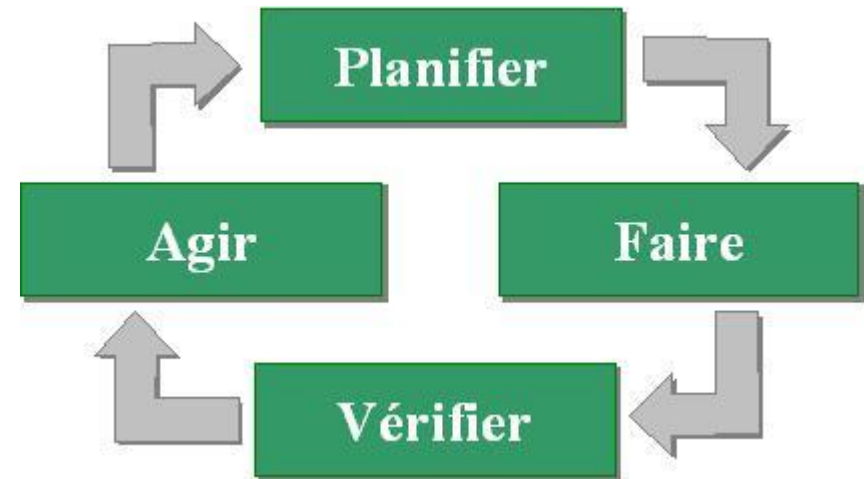
Communications et présentation de rapports au public

Élargir la pratique de la foresterie durable en documentant les progrès réalisés et les possibilités d'amélioration.

Ex.: Publication des rapports d'audit de conformité à la norme

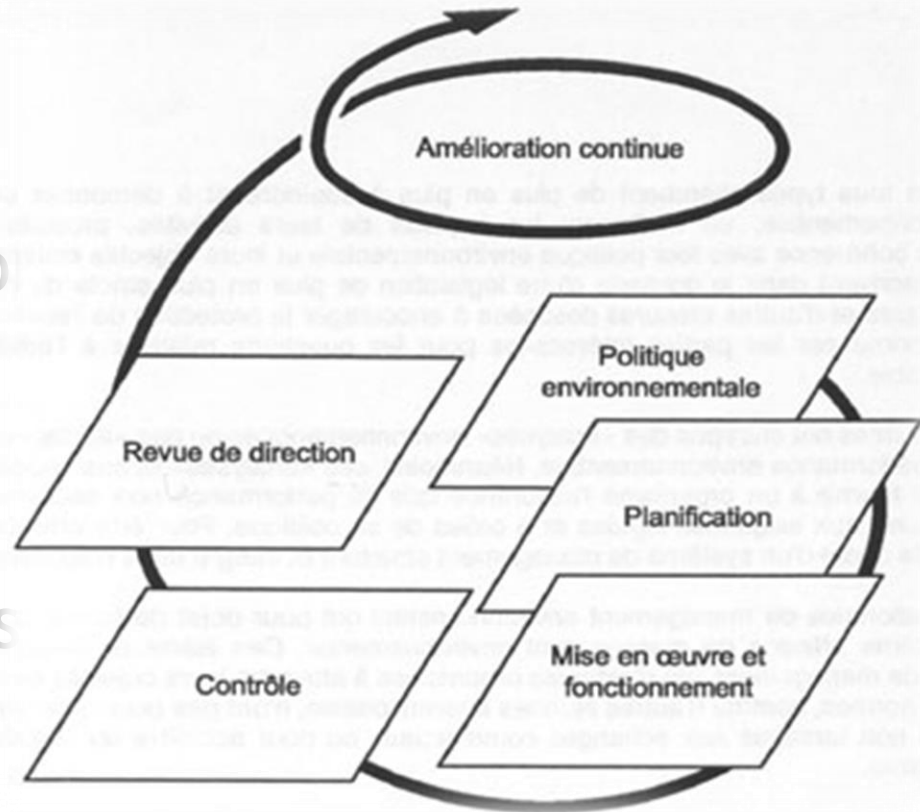
Revue de direction et amélioration continue

Promouvoir l'amélioration continue des pratiques de foresterie durable, surveiller et mesurer la performance à l'égard de l'engagement envers la foresterie durable et en faire rapport.



Amélioration continue

- ▶ Valider les actions ;
- ▶ Faire des retours pour corriger les situations non adéquates ;
- ▶ Les non-conformités permettent de corriger et d'améliorer les façons de faire ;
- ▶ Afin de faire toujours mieux.



Plan de mesures d'urgence (PMU)

Vous avez l' **OBLIGATION** de savoir quoi faire et qui contacter en cas d'urgence. Si vous n'êtes pas certain, demandez à votre superviseur.

Exemples de situations d'urgence:

Accident

Feu

Déversement

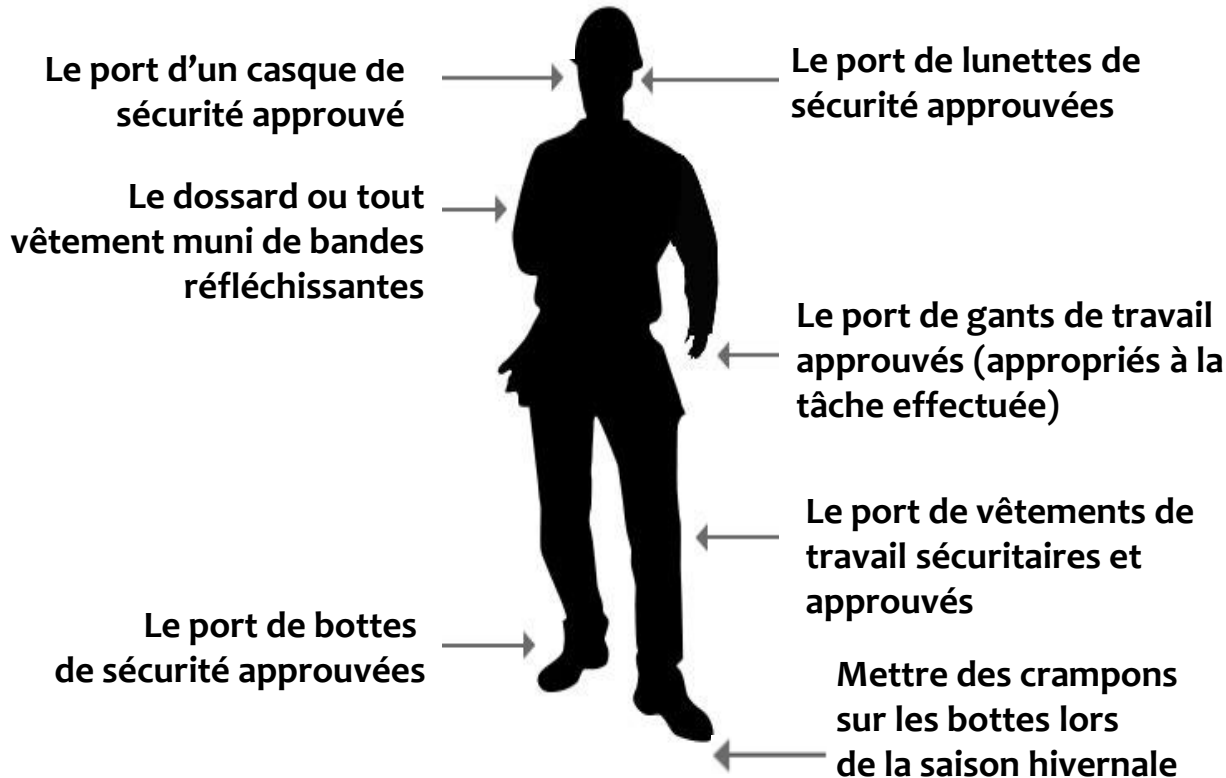
Activités illégales, Vandalisme ...

La sécurité en forêt

Les activités forestières doivent être bien planifiées et encadrées pour limiter les risques d'accident. L'utilisation d'équipement de sécurité approprié et l'entretien adéquat de la machinerie sont des exemples d'actions concrètes visant la sécurité en forêt.



Les équipements de protection individuelle (EPI)



Cadenassage

Avant tout travaux de maintenance sur une machinerie, il faut:

- Arrêter la machine
- Cadenasser les sources d'énergie



Il en va de votre sécurité et de celle de vos collègues!!!

SST - Tête d'abatteuse et d'ébrancheuse

Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier

Articles 22 et 26

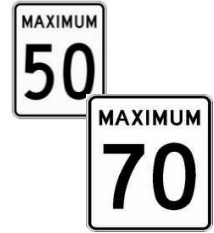
« Lorsque le conducteur quitte le poste de commande d'une machine forestière, la lame ou les bras de levage doivent être stabilisés au sol de manière à éviter tout mouvement de ces parties et le frein de stationnement doit être appliqué si la machine forestière en est munie. »

« Lors de travaux d'aménagement forestier, toute personne doit se trouver hors de la zone dangereuse de la machine forestière. »

- **Il est obligatoire de respecter en tout temps un périmètre de sécurité de 30 mètres (100 pieds) pour les ébrancheuses et chargeuses et de 100 mètres (330 pieds) pour les abatteuses.**
- **L'opérateur doit arrêter immédiatement sa machine quand une personne se trouve dans ce périmètre;**

Transport sur les chemins forestiers

1. Respecter la limite de vitesse permise mais, surtout, adaptez votre conduite selon les conditions routières!
2. Vitesse maximale sur un pont forestier est de 30 km/h, et priorité aux véhicules en descendant.
3. Il est interdit de dépasser dans les zones dangereuses.
4. Le port de la ceinture est obligatoire en tout temps.
5. Identification radio lorsque requis!



Principales espèces fauniques

vulnérables

et

menacées



Tortue des bois



Hirondelle rustique



Pygargue à tête blanche



Aigle royal



Faucon pèlerin anatum



Carcajou



Pic à tête rouge

Consultez les listes complètes, les formulaires de déclaration et les modalités de protection à l'adresse

www.mffp.gouv.qc.ca

Principales espèces floristiques

Vulnérables

- 1. Ail des bois
- 2. Aster à feuilles de lin
- 3. Adiante du Canada
- 4. Cardamine carcajou
- 5. Lys du Canada
- 6. Cardamine géant
- 7. Asaret gingembre
- 8. Trille blanc
- 9. Uvulaire grande-fleur
- 10. Matteuccie fougère à l'autruche
- 11. Sanguinaire du Canada



Principales espèces floristiques

Menacées



Cicutaire de Victorin



Ériocaulon de Parker



Ginseng à cinq folioles



Vergerette de
Provancher



Ptéropore à fleurs
d'andromède



Arisème dragon



Listère australe

Exigences tanières d'ours

Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État
Article 48.

« Le titulaire d'un permis d'intervention qui réalise des activités d'aménagement forestier durant la période hivernale, doit laisser intacte une lisière boisée de **60 m** de largeur autour d'une tanière d'ours. Cette lisière peut être récoltée en dehors de la période hivernale. »



Les exigences d'AFD doivent être appliquées



- ▶ Afin de maintenir les certificats d'AFD, les entrepreneurs et les travailleurs à tous les niveaux doivent participer à l'atteinte des objectifs.
- ▶ En tant qu'entreprises qui effectue des travaux sur les UAF certifiées, l'entreprise pour laquelle vous travaillez êtes liés par des clauses contractuelles ou par un engagement envers les mandataires à suivre et respecter les exigences de la certification applicable.

SIMDUT

Systeme d'information sur les matieres dangereuses utilisees au travail




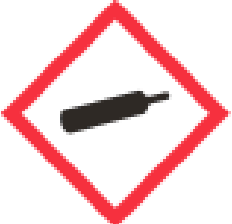






SIMDUT vise à protéger la santé et la sécurité des travailleurs en favorisant l'accès à l'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

- Prendre les mesures pour se protéger et protéger ses collègues des matières dangereuses
- Utiliser des contenants bien identifiés avec la matière qu'ils contiennent

Exigences minimales

- Nom du produit
- Les precautions à prendre
- Une mention précisant qu'une fiche signalétique existe

SIMDUT

	Bombe explosant (pour les dangers d'explosion ou de réactivité)		Flamme (pour les dangers d'incendie)		Flamme sur un cercle (pour les matières comburantes)
	Bouteille à gaz (pour les gaz sous pression)		Corrosion (peut être corrosif pour les métaux ainsi que la peau ou les yeux)		Tête de mort sur deux tibias (peut être toxique ou mortel après une courte exposition à de petites quantités)
	Danger pour la santé (peut avoir ou est présumé avoir de graves effets sur la santé)		Point d'exclamation (peut entraîner des effets moins sévères sur la santé ou couche d'ozone*)		Environnement* (peut être nocif pour le milieu aquatique)
	Matières infectieuses présentant un danger biologique (pour les organismes ou les toxines susceptibles de causer des maladies chez l'humain ou chez l'animal)				

Conclusion

- ▶ L'adoption de ces normes permet la cohabitation harmonieuse des différents utilisateurs de la forêt (villégiateurs, pourvoyeurs, autochtones, faune, etc.).

- ▶ Il est important de concilier les besoins environnementaux, sociaux et économiques afin de pouvoir tous profiter de nos ressources forestières.

- ▶ Les avantages de la certification AFD :
 - Meilleure gestion des ressources;
 - Plus grande crédibilité auprès du public et de nos clients;
 - Permet de rester compétitif et de conserver nos marchés.

ATTENTION !

OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN



Cas illicites-dénonciation

Dommmages à l'environnement

Écosystème forestier exceptionnel

Sites d'importance culturelle ou historique

Espèces menacées ou vulnérables ...

Dans certains cas : Arrêtez immédiatement les opérations
Dans TOUS les cas : Avisez le superviseur

En résumé dans mon travail:

- ▶ Protéger Ma Santé et Ma Sécurité au Travail et celles des autres ;
- ▶ Respecter les lois et règlements applicables;
- ▶ Appliquer les meilleures pratiques d'AFD;
- ▶ Respecter les ententes d'harmonisation et les ententes avec les premières nations;
- ▶ Arrêter les opérations dans les cas graves;
- ▶ Être attentif aux observations sur le terrain;
- ▶ Bien documenter les cas de non-conformité;
- ▶ Traiter efficacement les demandes et plaintes;
- ▶ Proposer des améliorations à nos pratiques d'AFD.

Questions, commentaires, suggestions informations, plaintes



Produits forestiers Résolu

www.pfresolu.com

Nicolas Latouche

(819) 523-5626, p.40502

Groupe Rémabec

<http://www.remabec.com/>



Pascal Charbonneau

(819) 523-2765, p. 3286

Comité SFI Québec: www.sfi-quebec.org

FSC Canada: www.fsc.org